

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2020 - (N° 2820)

AMENDEMENT

N ° CF156

présenté par

M. Lurton, M. Sermier, M. Masson, M. Hetzel, M. Ciotti, M. Bazin, M. Descoeur, M. Perrut,
Mme DUBY-MULLER, M. Aubert, M. Cordier, M. Cinieri, Mme Poletti et M. Di Filippo

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.